

Niveau :	LICENCE					année
Domaine :	SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTE					L2 60 ECTS
Mention :	SCIENCES ET TECHNIQUES					
Parcours :						
Volume horaire étudiant :	190 h	280 h	70 h	h	h	545 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	X français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Régine AMARDEIL Maître de conférences ☎ 03.80.39.61.03 Regine.Amardeil@u-bourgogne.fr	Scolarité ☎ 03.80.39.58.16 Secrétariat pédagogique Isabelle Geay ☎ 03.80.39.58 14 Isabelle.Geay@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences et Techniques- Mirande

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Le niveau L2 de la licence Sciences et Technologies est conçu pour une orientation des étudiants vers une des mentions de cette licence en troisième année. Il est proposé aux étudiants des parcours qui permettent d'acquérir les pré-requis nécessaires en L3. Ce niveau peut aussi donner accès aux troisièmes années de licences professionnelles.

Des enseignements spécifiques sont proposés aux :

- Etudiants qui souhaitent présenter des concours d'admission aux écoles d'ingénieurs en fin de l'année L2.
- Etudiants qui souhaitent intégrer l'UFR ST après avoir validé une L1 PASS avec une mineure Sciences et Techniques obtenue avec une note supérieure ou égale à 10.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les formations de la Faculté des Sciences et des Techniques préparent à des métiers variés : professeur, chercheur, assistant ingénieur, ingénieur, cadre...

1) Pour être **professeur des écoles**, toute licence permet d'accéder au master d'enseignement préparant au concours de recrutement.

2) Pour être **professeur dans le secondaire** (collège, lycée), des masters d'enseignement disciplinaires (mathématiques, sciences physiques) sont proposés à l'issue de la licence

3) Pour être **chercheur** (public, privé) ou **enseignant-chercheur dans l'enseignement supérieur**, un doctorat peut être obtenu (après avoir suivi une licence et un master).

4) De plus une majorité de nos étudiants deviennent **assistant ingénieur** (après une licence professionnelle), **ingénieur** ou **cadre** (après une licence et un master ou en intégrant une école d'ingénieurs) dans des domaines très variés :

- *mathématiques* : banques, assurances / statistiques, sondages / optimisation / infographie.
- *informatique* : réseaux, internet / bases de données / traitement d'images / multimédias.
- *électronique* : conception de circuits / traitement de signal / traitement des images / vision assistée par ordinateur.
- *chimie* : qualité, sécurité, environnement / matériaux / contrôle, analyse / pharmacie, agro-alimentaire.
- *physique* : nanotechnologies / optique (lasers) / télécommunication / matériaux.
- *mécanique* : automobile / transport / conception de structure

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

Se reporter à la fiche filière L3 de la mention que l'étudiant choisira.

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Savoirs théoriques dans les champs disciplinaires du parcours que l'étudiant a choisi.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ **de plein droit :**

- Sont admis de plein droit en deuxième année, les étudiants ayant validé la L1 Sciences et Techniques.
 - Sont admis de plein droit les étudiants de première année de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles scientifiques autorisés à s'inscrire en deuxième année de CPGE des lycées ayant signés une convention avec l'Université de Bourgogne et ayant obtenu une des mentions mentionnée dans la convention.
- Tout autre cas relève de l'examen de dossier par la commission de validation des acquis de la Licence.

■ **par validation d'acquis ou équivalence de diplôme**

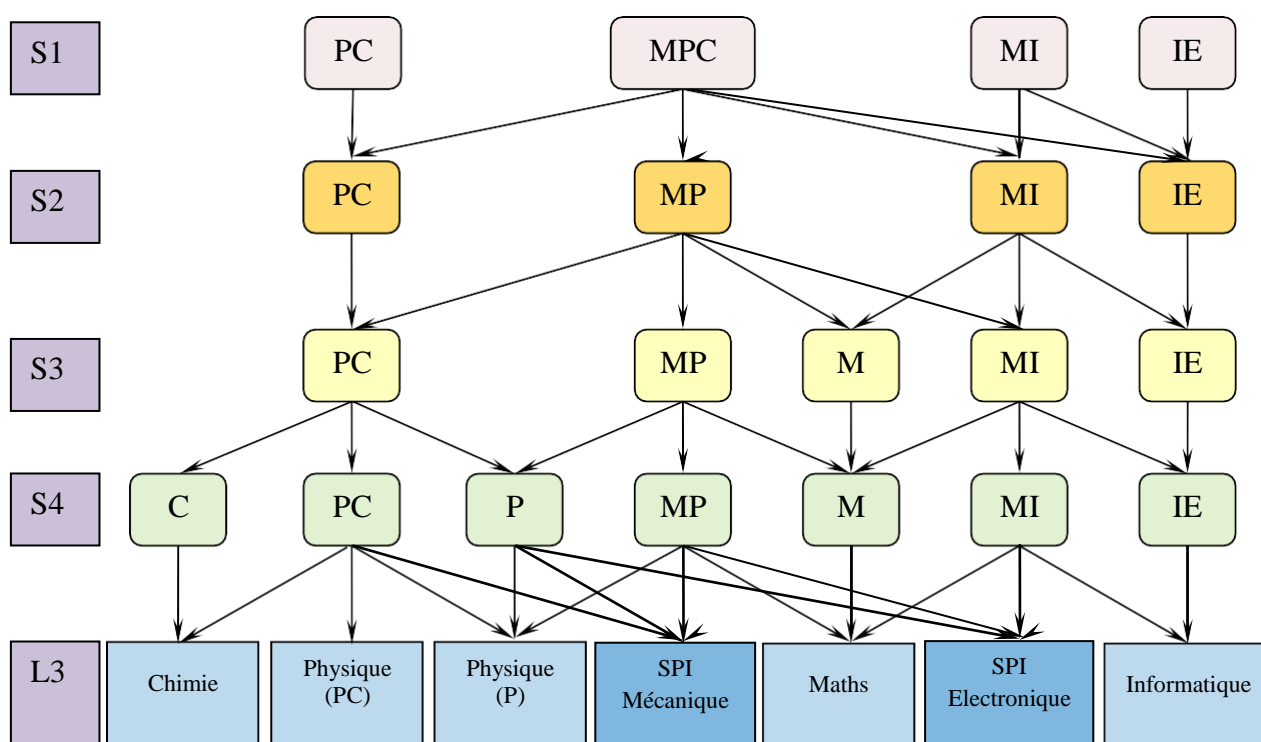
en formation initiale : s'adresser à la scolarité Sciences et Techniques

en formation continue : s'adresser au service commun des formations continue et par alternance (SEFCA) de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

- Schéma général des parcours possibles :

**Les différents parcours des 2 premières années des licences
de l'UFR Sciences et Techniques**



E = Electronique – I = Informatique – M = Mathématiques – P = Physique – C = Chimie – SPI = Sciences Pour l'Ingénieur

Les parcours proposés :

S3						
Informatique- Electronique	Info3A	Elec3A	Info3B	MaIE3A	Ang3A	SPI3A
Mathématiques- Informatique	Math3A	Math3B	Info3A	Math3C	Ang3A	Math3 E
				Info3B		SPI3A
Mathématiques	Math3A	Math3B	Math3C	Math3D	Ang3A	Math3 E
Mathématiques- Physique	Math3A	Math3B	Phys3A	Math3D	Ang3A	SPI3A
				Phys3B		Math3 E
Physique- Chimie	Phys3A	Chim3A	MaPC3A	Chim3B	Ang3A	Chim3C
				Phys3B		Phys3C

S4								
Informatique- Electronique	Info4A	Info4B	MaIE4A	Elec4A	IECs4A	Opt4		
				Info4C				
Mathématiques- Informatique	Math4A	Math4B	Info4A	Info4B	MaCs4A	Opt4		
Mathématiques	Math4A	Math4B	Math4C	Info4C	MaCs4A	Opt4		
				Meca4A				
Mathématiques- Physique	Math4A	Math4B	Phys4A	2 parmi : Phys4B Meca4A Phys4C+Opt4				
Physique	Phys4A	Phys4B	IsPC4A	Meca4A	MaPC4 A	Phys4C		
Physique-Chimie	Phys4A	Chim4A	Chim4B	Phys4C	IsPC4A	Meca4A		
					Phys4B	Chim4C	Chim4 D	
Chimie	Chim4A	Chim4B	Chim4C	IsPC4A	Bioch4A	Chim4D	MaPC4A	Opt4

Les enseignements proposés sont organisés en unités d'enseignement (U.E) semestrielles.

Chaque U.E. est évaluée en crédits européens (European Credit Transfert System). C'est une évaluation selon une norme européenne du volume de travail demandé à l'étudiant. Les CE des différentes U.E. sont **capitalisables**. Une année universitaire représente **60 crédits européens (CE)**.

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

Le tableau ci-dessous indique les U.E. prévues en L2. (*Certaines options de parcours peuvent ne pas être proposées les années où le nombre d'étudiants inscrits est trop faible*).

Les programmes peuvent être consultés à l'adresse web suivante:

[http : //www.sciences-techniques.u-bourgogne.fr/](http://www.sciences-techniques.u-bourgogne.fr/)

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal – EP : épreuve pratique – O : oral –

SEMESTRE 3

Ang3A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Anglais	Langues appliquées		25		25	3	CC	CT	3	3		3

Chim3A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Equilibres chimiques en solution	chimie	14	18	24	56	6	CC+EP+ CT	CC*+EP*+CT	3	2	1	6

Chim3B	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Etat solide, diagrammes de phases, chimie des complexes	chimie	18	22	16	56	6	CC+EP+CT	CC*+EP*+CT	3	2	1	6

Chim3C	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Grandes filières de la chimie inorganique	chimie	10	8	9	27	3	CC+EP	EP*+CT	2 (Sess2)	2 (Sess1)	1	3

Elec3A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	Coeff EP	total coef
Architecture	électronique	21	18	16	55	6	CC+EP+CT	CC*+EP*+CT	3	1,5	1,5	6

Info3A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Algorithmique	informatique	15	20	20	55	6	CC+EP+CT	CC*+EP*+CT	3	1	2	6

Info3B	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	Coeff EP	total coef

Traitement et synthèse d'images	informatique	16	20	18	54	6	CC+EP+CT	CC*+EP*+CT	3	1,5	1,5	6
---------------------------------	--------------	----	----	----	----	---	----------	------------	---	-----	-----	---

MaIE3A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Mathématiques pour l'informatique et l'électronique 3	mathématiques	22	33		55	6	CC+CT	CT	4 (Sess1) / 6 (Sess2)	2		6

MaPC3A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Mathématiques pour la physique et la chimie 3	mathématiques	22	33		55	6	CC+CT	CT	4 (Sess1) / 6 (Sess2)	2		6

Math3A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Analyse3-Suites, séries, intégrales	mathématiques	22	34		56	6	CC+CT	CT	4 (Sess1) / 6 (Sess2)	2		6

Math3B	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Algèbre3-Réduction des endomorphismes	mathématiques	22	34		56	6	CC+CT	CT	4 (Sess1) / 6 (Sess2)	2		6

Math3C	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Probabilités	mathématiques	22	33		55	6	CC+CT	CT	4 (Sess1) / 6 (Sess2)	2		6

Math3D	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Expression écrite et orale en mathématiques	mathématiques		50		50	6	CC	CC*		6		6

Math3E	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Structures fondamentales	mathématiques	10	15		25	3	CT	CT	3			3

Phys3A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Introduction à l'Electro-magnétisme	physique	30	24		54	6	CC+CT	CC*+CT	4	2		6

Phys3B	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Relativité, Mécanique analytique	physique	29	26		55	6	CC+CT	CC*+CT	4	2		6

Phys3C	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Electromagnétisme dans les milieux matériels	physique	10	8	12	30	3	CT+EP	CT+EP*	1,5		1,5	3

SPI3A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Réseaux de capteurs-actionneurs Découverte de l'arduino et rasberry	électronique	12	10	4	26	3	CC+EP	CC*+CT	2,25	0.75	2,25	3

TOTAL S3						30						
-----------------	--	--	--	--	--	-----------	--	--	--	--	--	--

SEMESTRE 4

Bioch4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Biochimie	chimie	14	10		24	3	CC + CT	CC*+CT	2	1		3

Chim4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Chimie organique1	chimie	28	27		55	6	CC + CT	CC*+CT	3	3		6

Chim4B	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Techniques spectroscopiques	chimie	10	6	20	36	3	CC+EP+ CT	CC*+EP*+CT	1,5	0,5	1	3

et synthèses organiques												
-------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Chim4C	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Introduction à la chimie des polymères	chimie	8	4	12	24	3	EP + CT	EP*+CT	1,5		1,5	3

Chim4D	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Chimie organique 2	chimie	12	12		24	3	CC+CT	CC*+CT	1,5	1,5		3

Elec4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Traitement du signal	électronique	20	19	16	55	6	CC+EP+CT	CC*+EP*+CT	3	1,5	1,5	6

Info4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Programmation C et C++	informatique	15	24	16	55	6	CC +EP+ CT	CC*+EP*+CT	3	1	2	6

Info4B	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Principes des systèmes d'exploitation	informatique	15	24	16	55	6	CC +EP+ CT	CC*+EP*+CT	4	1	1	6

Info4C	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Fondements théoriques de l'informatique	informatique	21	20	14	55	6	CC + CT	CC*+CT	4	2		6

IECs4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Calcul scientifique pour l'informatique et l'électronique	Informatique			25	25	3	CC	CC*		3		3

IsPC4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Outils informatiques pour la physique et la chimie	Physique-chimie	19	36		55	6	CC+EP+ CT	CC*+EP*+CT	4	1	1	6

MaCs4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeffl EP	total coef
Techniques de programmation pour les mathématiques	mathématiques			25	25	3	CC	CC*		3		3

MaIE4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeffl EP	total coef
Mathématiques pour l'informatique et l'électronique 4	mathématiques	22	33		55	6	CC + CT	CT	4 (Sess1) / 6 (sess2)	2		6

MaPC4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeffl EP	total coef
Mathématiques pour la physique et la chimie 4	mathématiques	12	16		28	3	CC + CT	CT	2 (Sess1) / 3 (sess2)	1		3

Math4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeffl EP	total coef
Analyse 4-Intégrales impropres, introduction au calcul différentiel	mathématiques	22	34		56	6	CC + CT	CT	4 (Sess1) / 6 (sess2)	2		6

Math4B	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeffl EP	total coef
Algèbre 4- Algèbre bilinéaire	mathématiques	22	34		56	6	CC + CT	CT	4 (Sess1) / 6 (sess2)	2		6

Math4C	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeffl EP	total coef
Géométrie en dimension 2 et 3	mathématiques	22	33		55	6	CC + CT	CT	4 (Sess1) / 6 (sess2)	2		6

Meca4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeffl EP	total coef
Mécanique du solide	Mécanique	30	25		55	6	CC + CT	CC*+CT	4	2		6

Phys4A	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Optique instrumentale et ondes	physique	24	18	16	58	6	CC +EP+ CT	CC*+EP*+CT	3	1,5	1,5	6

Phys4B	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Thermodynamique physique	physique	31	24		55	6	CC + CT	CC*+CT	3	3		6

Phys4C	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	coeff EP	total coef
Compléments d'optique	physique	12	10		22	3	CC + CT	CC*+CT	2	1		3

Opt4 (Obligatoire à choix)	contenu	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	Coef EP/O	total coef	
All4A	Allemand		20		20	3	CC	CT		3		3	
Asph4A	Astrophysique	10	10		20	3	CC	CC*		3		3	
CNum4A	Culture Numérique	6		14	20	3	CC	CC		3		3	
Elec4B	Vision	10		10	20	3	CC	CC*		3		3	
Entp4A	Entrepreneuriat		20		20	3	CC	CC*		3		3	
Esp4A	Espagnol		20		20	3	CC	CT		3		3	
HDS4A	Histoire des Sciences	20			20	3	CC	CC*		3		3	
PPE4A	Projet Professionnel Etudiant	4	16		20	3	CC	CC*			3	3	
Sta4A	Stage	4 à 8 semaines						Soutenance et/ou rapport	Report de notes				3
TOTAL UE		0/6/10	4/10/20	10/14	20	3						3	

TOTAL S4						30						
-----------------	--	--	--	--	--	-----------	--	--	--	--	--	--

CC*+ EP* : les notes du CC et de l'EP obtenues en session 1 sont reportées en session 2

CC* : la note du CC obtenue en session 1 est reportée à la session 2

L'unité d'enseignement *Sta4A* devra obligatoirement être effectuée durant les mois de Juillet-Août entre la L1 et la L2. Le Directeur des études de L1 informera de ce choix optionnel dès le S2 et précisera les modalités pour le suivre, en particulier l'Inscription Administrative en L2 devra obligatoirement être réalisée avant la signature de la convention. Ce stage sera encadré par un enseignant de la spécialité et fera l'objet d'un rapport écrit et/ou d'une soutenance.

L'unité d'enseignement *HDS4A* ou *PPE4A* ou *Entp4A* ne pourra être choisie que si elle ne l'a pas été en L1, par contre les langues vivantes (Allemand et Espagnol) peuvent être choisies en L1 et L2.

Un stage de découverte d'une durée maximale de 5 semaines à l'initiative de l'étudiant peut être effectué dans le courant de la L2 sous réserve de l'accord du responsable de la L2.

○ *Concours métiers de l'enseignement :*

Les étudiants qui envisagent de se présenter aux concours des métiers de l'enseignement peuvent suivre une UE facultative « préprofessionnalisation MEF » en S3 et S4. Pour le calcul du semestre, seuls les points obtenus au-dessus de la moyenne dans cette UE seront pris en compte et seront assortis d'un coefficient 3.

(renseignements et inscription : C. Masson-IUFM, bat Sciences Gabriel, bureau R20B. Tél : 03 80 39 35 99)

○ *La filière Concours :*

La filière concours, option facultative de la deuxième année de licence Sciences, Technologies, Santé est la préparation au Concours National d'entrée dans les Grandes Écoles d'Ingénieurs réservé aux candidats ayant validé quatre semestres du cycle licence soit 120 ECTS, ceux-ci ayant été acquis dans la limite de trois années après le baccalauréat. Cette préparation peut, éventuellement, servir de préparation à d'autres concours.

Les étudiants sont recrutés sur la base du volontariat, éventuellement sur dossier si nécessaire pour limiter l'effectif à 30/35 étudiants. L'ouverture de ces parcours dépend du nombre d'inscrits et de la cohérence possible des emplois du temps.

Trois parcours sont proposés au semestre 3 et au semestre 4, en accord avec les trois filières présentées pour l'intégration d'une école d'ingénieurs :

S3						
Filière Concours Mathématiques-Physique	Math3A	Math3B	Math3D	Phys3A	Ang3A	Phys3C
Filière Concours Physique-Chimie	Phys3A	Chim3A	MaPC3A	Chim3B	Ang3A	Chim3C
						Phys3C
Filière Concours Mathématiques-Informatique	Math3A	Math3B	Info3A	Math3C	Ang3A	SPI3A
				Info3B		

S4						
Filière Concours Mathématiques-Physique	Math4A	Math4B	Phys4A		Phys4B	Meca4A
Filière Concours Physique-Chimie	Phys4A	Chim4A	Chim4B	Phys4C	Phys4B	Meca4A
						Chim4C
Filière Concours Mathématiques-Informatique	Math4A	Math4B	Info4A		Info4B	MaCs4A
						Opt4

Ils suivront également des enseignements complémentaires qui consistent en un *renforcement* des connaissances, pour satisfaire au programme du concours et en un *entraînement* aux épreuves orales.

Enseignements complémentaires et horaires annuels :

Mathématiques : 20 h	Français : 10 h
Physique : 20 h	Chimie : 20 h
Informatique : 20h	Anglais : 20 h

Les modalités d'organisation des épreuves, le programme scientifique des Concours, les annales des épreuves depuis quelques années, peuvent être trouvés sur le site suivant :

<http://passingenieur.scei-concours.fr/>

Les étudiants qui ont été inscrits en deuxième année de CPGE, ne peuvent pas s'inscrire à ces concours.

o *Parcours PC PASS Agil :*

Conditions d'accès : Les étudiants ayant validé la L1 PASS avec une mineure Sciences et Techniques et ayant obtenu la moyenne à cette mineure, pourront suivre un parcours spécifique physique-chimie en L2. Les étudiants souhaitant intégrer un autre parcours de la formation Sciences et Techniques devront s'inscrire en L1 en passant par le dispositif parcoursup.

L'ouverture de ce parcours peut-être conditionné par le nombre d'étudiants inscrits.

Le parcours spécifique proposé aux semestres 3 et 4 intègre une partie des enseignements du parcours physique-chimie de la L2 et des enseignements du parcours physique-chimie de la L1 afin que l'étudiant ait les prérequis pour réussir dans la nouvelle formation. L'étudiant pourra valider les UE de L2 proposées lors de cette L2 Agil (15 ECTS au semestre 3 et 18 ECTS au semestre 4) mais ne pourra pas valider les 60 ECTS exigibles pour obtenir la L2 (UE Pass n'étant pas créditées), il effectuera ainsi la 2^{ème} année de Licence et la 3^{ème} année en 3 ans.

S3						
PASS Agil Physique- Chimie	Phys3A	Chim3B	Ang3A	MathPass1 : MaPC1A* + MaPC1B*	ChimPass1 : TD/TP Chim1A*+Chim1B* +Chim1C*	PhysPass1 : TP de Phys1B*

S4							
PASS Agil Physique- Chimie	Phys4A	Chim4A	Chim4B	Phys4C	MathPass2 : MaPC2A*	Phys Pass2 : TD et TP Phys2A* + Phys2B*	ChimPass2: TD et TP de Chim2A* +Chim2B*

* Enseignements du parcours Physique-Chimie de L1 dont le contenu est consultable au lien suivant :

<https://sciences-techniques.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2012/03/UE-L1.pdf>

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées et les examens se déroulent dans le respect du référentiel commun des études adopté par le conseil d'administration de l'université de Bourgogne :

https://ub-link.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/REFER_commun_des_etudes.pdf

● Dispositions générales :

Les modalités des épreuves de contrôle continu et des épreuves pratiques doivent être définies, pour chaque U.E., par le responsable de l'U.E. et en accord avec les enseignants intervenant dans l'U.E. Les modalités d'organisation des épreuves seront communiquées aux étudiants au plus tard un mois après le début de l'année universitaire.

Toute absence à une épreuve doit être justifiée par un certificat médical, dans un délai de 48 h suivant le dernier jour d'absence auprès de la scolarité avec *un document justificatif valide*.

Dans le cas d'une absence justifiée (ABJ) à un CC ou une EP, le coefficient du CC ou de l'EP sera neutralisé.

Une absence injustifiée (ABI) à un CC ou une EP entraînera un 0.

Dans le référentiel : Pour l'examen terminal, quel que soit le type d'absence (ABJ ou ABI), l'étudiant est déclaré défaillant. Il ne peut dès lors valider la session du semestre au titre duquel il a subi les épreuves.

● Dispositions particulières :

Un aménagement des études peut être accordé par le responsable de la L2 pour des étudiants en situation particulière (étudiant salarié, handicapé, chargé de famille, sportif de haut niveau, en mobilité dans le cadre d'échanges européens...). **Un imprimé spécial est à retirer en début de semestre à la scolarité de l'UFR pour bénéficier d'un tel régime.**

Les étudiants bénéficiant de ce régime peuvent être dispensés d'assiduité à certains enseignements et éventuellement d'épreuves de Contrôle Continu et/ou d'épreuves pratiques.

Les étudiants concernés devront voir les responsables des enseignements correspondants en début de semestre afin qu'on leur précise les modalités de remplacement.

● Sessions d'examen

Deux sessions d'examen sont organisées chaque année, la première session à la fin de chaque semestre, la deuxième session en juin/juillet.

Le Jury délibère après chaque semestre et session. Le Jury prend en compte, pour chaque U.E., les notes de contrôle continu, les notes d'épreuves pratiques et les notes de contrôle terminal affectées des coefficients prévus.

Les deux sessions d'examen sont organisées chaque année selon les mêmes modalités. La note de contrôle terminal (CT) de la deuxième session d'une U.E. remplace la note de contrôle terminal de la première session de cette même U.E. Les notes de CC et EP obtenues à la session 1 sont reportées sur la session 2.

L'évaluation des langues (Anglais, Allemand, Espagnol) est basée sur le principe du Contrôle Continu Intégral (CCI) : il n'y a donc pas de Contrôle Terminal (CT). Toutefois, une épreuve de 2ème session est organisée dans les mêmes conditions que pour les matières comportant des CT, et ses résultats remplacent ceux du CC initial.

La session de rattrapage : L'équipe pédagogique, peut organiser, si elle le souhaite, pour la session de rattrapage une épreuve orale plutôt qu'une épreuve écrite. L'étudiant sera informé par voie d'affichage au plus tard lors de la proclamation des résultats de la première session du second semestre de l'année. Chaque étudiant aura alors 8 jours

pour s'inscrire auprès de son secrétariat pédagogique, pour toutes les UE qui comporteront une épreuve orale. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour les épreuves écrites.

De façon générale, la note de contrôle terminal (CT) de la deuxième session d'une U.E. remplace la note de contrôle terminal de la première session de cette même U.E.

Par contre, les notes de CC et/ou EP peuvent être reportées ou non en 2^{ème} session :

- Lorsque les notes de *CC et EP obtenues à la session 1 sont reportées à la session 2* elles sont mentionnées dans les évaluations de 2^{ème} session et sont notées *CC*/EP**.
- Lorsque les notes du *CC et/ou EP obtenues à la session 1 ne sont pas reportées à la session 2* elles n'apparaissent pas dans l'évaluation en seconde session.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

DIPLOME INTERMEDIAIRE DEUG

A l'issue de la 2^{ème} année de licence Sciences, Technologies, Santé, les étudiants ayant validé d'une part la première année de licence et d'autre part la 2^{ème} année de licence (sans compensation entre les deux années) peuvent demander la délivrance du diplôme DEUG Sciences et Techniques.

La note attribuée à ce diplôme est la moyenne des notes finales de 1^{ère} et de 2^{ème} année de licence.

Etudiants AJAC :

En application des modalités validées par les instances de l'Université de Bourgogne depuis la rentrée 2013/14 :
Conditions générales : l'étudiant doit avoir acquis au moins 18 ECTS par semestre pour bénéficier de ce statut.
Le système AJAC est un régime dérogatoire dont l'étudiant doit faire la demande.

Rappel des règles de progression :

« La poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un étudiant qui aurait obtenu sa L2 mais à qui il manquerait toujours un des deux semestres de la L1 ».